Ces femmes militaires bénéficieront de cette formation au cours d'un séminaire de haut niveau organisé à leur attention dans l'amphithéâtre du centre supérieur militaire de la commune de Ngaliema.

Ces assises se tiennent grâce à l'appui du ministère de la Défense nationale et Anciens combattants, du ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, de la Monusco, ONG CJR 1325.

L'objectif général poursuivi par les organisateurs est «de renforcer les capacités en Genre du personnel féminin militaire (PMF), d'officiers généraux et supérieurs afin qu'elles se les approprient en vue de les intégrer dans leur travail quotidien pour une promotion efficiente des droits du PMF et une protection renforcée et davantage professionnelle des populations civiles».

Le séminaire va «sensibiliser et permettre au PMF, officiers généraux et supérieurs de connaîetre, de s'approprier, d'internaliser et d'appliquer le concept du genre, les outils de lutte contre des violences sexuelles et des violences fondées sur le genre (SGBV), les résolutions 1325, 1820, 1888, 1889 et 1960 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

Pendant deux jours, les participantes vont «réfléchir en carrefour sur les rôles que le PMF peut jouer en matière de protection des populations civiles».

Les travaux vont «susciter un engagement des officiers généraux et supérieurs en faveur de la défense et la promotion des droits du PMF par l'installation de points focaux ou d'un comité de suivi».

Ils contribueront «à la prise en compte systématique de la dimension genre dans tous les politiques et programmes initiés par le ministère de la Défense et les FARDC (aux plans stratégiques, tactique et opérationnel)».

A l'issue de ce séminaire, les organisateurs attendent, entre autres, que la situation du PMF au sein des FARDC soit «établie avec objectivité». Et les rôles que «le PMF peut jouer en matière de promotion et protection de ses propres droits au sein des structures du ministère de la Défense et des FARDC soient définis».

Par L. C.